

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

AMENDEMENT

N ° AS67

présenté par

M. Christophe, Mme Firmin Le Bodo, M. Lurton, Mme Sanquer et M. Vercamer

ARTICLE 16

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.